

COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROMARDECHE

Extension de la ZAE Les Pierrelles

BEAUSEMBLANT (26)

Addenda au Dossier Loi sur l'eau n° 0100019434

N Ref: Dossier N° 23-D042 (DLE)

Versions rapport	Date	Destinataires
		CC PORTE DE DROMARDECHE
DLE23-D042_V1	22/06/2023	DDT DE LA DROME – 1 ex + version
		numerique

SARL Assainissement Eau Environnement

Siège social : 32 rue de chalaire - 26540 Mours Saint Eusèbe **Agence Isère :** 311 rue de la Ramelière – 38620 VELANNE

Tél: 04 75 05 05 84 - a2e.sarl@gmail.com

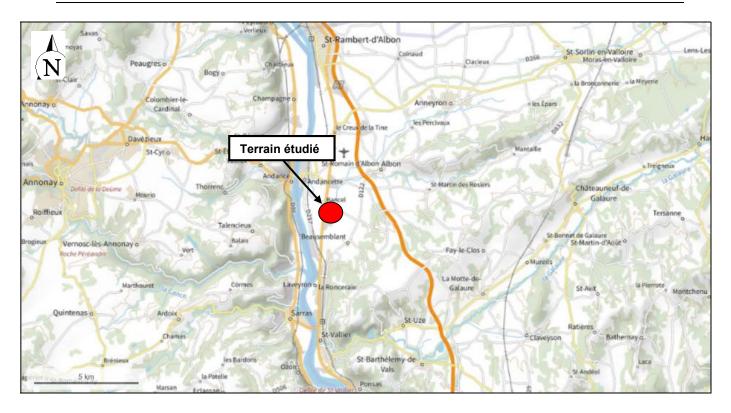
Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

SOMMAIRE

SOMMAIRE2	
PIECE N° 1: PRESENTATION DU DEMANDEUR3	
PIECE N° 2 : EMPLACEMENT DU PROJET3	
PIECE N° 3 : NATURE ET CONSISTANCE DU PROJET6	
1. Caractéristiques du projet6	
2. Le réseau d'eaux pluviales6	
3. Le réseau d'eaux usées7	
4. Le réseau d'eau potable7	
Classement dans la nomenclature :8	
ADDENDA9	

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau



Localisation du projet

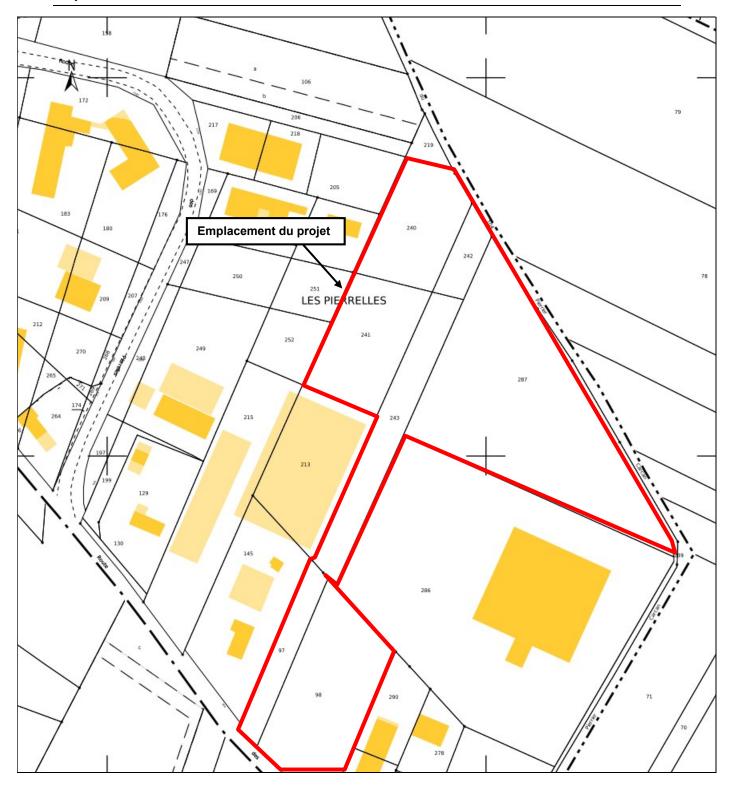


Localisation du projet au 1/25000 - Source : www.géoportail.gouv

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

N/réf : DLE23-D042

Commune : BEAUSEMBLANT (26) Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles



Parcelles cadastrèes n° 97, 98, 219, 240, 241, 242, 243 et 287 - section ZB - Source : Cadastre.gouv.fr

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

PIECE N° 3: NATURE ET CONSISTANCE DU PROJET

1. Caractéristiques du projet

Le projet prévoit l'extension d'une zone d'activités sur un terrain de 24011 m².

Surface à lotir	20639 m²
Surface voirie, parkings et trottoirs/noue	3372 m²

2. Le réseau d'eaux pluviales

Compte tenu de la présence du projet en zone industrielle, le dimensionnement des ouvrages sera réalisé pour des pluies d'occurrence 30 ans.

<u>Pour les lots :</u> La solution de gestion des eaux pluviales envisagée est la suivante : par Infiltration. Chaque lot devra fournir une note hydraulique de dimensionnement en respectant les obligations suivantes :

- Imperméabilisation maximum de la parcelle à hauteur de 75 %. Maintien de 25 % pour la mise en place de noues ou bassin à ciel ouvert.
- Dimensionnement des ouvrages pour une pluie d'occurrence 30 ans.
- Gestion de la pollution chronique par un réseau de noues de collecte.
- Gestion de la pollution accidentelle par un séparateur d'hydrocarbures.
- Gestion de la pluie d'occurrence 100 ans par l'inondabilité des voiries.

<u>Pour la voirie :</u> La solution de gestion des eaux pluviales envisagée est la suivante : par Infiltration via une noue couplée a un massif d'infiltration respectant les préconisations suivantes :

- Dimensionnement des ouvrages pour une pluie d'occurrence 30 ans.
- Gestion de la pollution chronique par un réseau de noues de collecte.
- Gestion de la pollution accidentelle par une intervention rapide en cas de pollution.
- Gestion de la pluie d'occurrence 100 ans par l'inondabilité des voiries et des espaces verts du projet.

Assainissement Eau Environnement

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

Justification du choix des ouvrages de gestion des eaux pluviales par infiltration :

- L'absence de nappe jusqu'à 20 m/TN.

- La très bonne perméabilité des graves sableuses.
- L'absence d'un exutoire superficiel.

3. Le réseau d'eaux usées

Les eaux usées du projet seront raccordées au réseau d'assainissement communal, relié à la station d'épuration de Saint Rambert d'Albon (10383 Equivalent Habitants).

Le milieu récepteur est le Rhône (code masse d'eau FRDR2006).

4. Le réseau d'eau potable

Le réseau AEP sera connecté au réseau d'alimentation en eau potable communal.

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

CLASSEMENT DANS LA NOMENCLATURE:

En vertu des décrets d'application :

- n° 2006-880 du 17 juillet 2006 relatif aux procédures d'autorisation et de déclaration prévues par l'article 10 de la loi sur l'eau ;

- n° 2006-881 du 17 juillet 2006 modifiant le décret n° 93-743 du 29 mars 1993 relatif à la Nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application de l'article 10 de la loi sur l'eau ;

le projet est soumis aux rubriques présentées ci-après :

Classement selon la nomenclature

N° de rubrique	Description de la rubrique	Caractéristique du projet	Classement
2.1.5.0	Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha	Superficie desservie 2,4011 ha	Déclaration
3.2.2.0.	Installations, ouvrages, remblais dans un lit majeur d'un cours d'eau	Absence de cours d'eau	Non concerné
3.3.1.0.	Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais	Absence de zone humide et marais	Non concerné

[⇒] Le projet est donc soumis à déclaration selon la rubrique 2.1.5.0.

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

ADDENDA

a. Compléter la fiche de synthèse Rubrique 2150 et la retourner signée.

La fiche est fournie en annexe 1.

b. Le rapport de l'étude des sols : Test d'infiltration pour la perméabilité car infiltration.

Le rapport est fourni en annexe 2.

c. Objectif et principe du SAGE c'est fait et conclure par rapport à ses différents objectifs : à faire.

Le page est fourni en annexe 3.

d. Objectif et principe du SDAGE c'est fait et conclure par rapport à ses différents objectifs : à faire.

Le page est fourni en annexe 3.

e. Fournir un plan sur la totalité du projet. Plan avec vision plus large.

Le plan est fourni en annexe 4.

f. Un aménagement est a priori fait sur la parcelle ZB 286 (Voirie) et la parcelle n'est pas citée dans le projet.

Le plan est fourni en annexe 4.

La parcelle ZB 286 est un bâtiment d'activités disposant de son propre mode de gestion des eaux pluviales par infiltration via des ouvrages à ciel ouvert.

g. Préconisation des OGEP pour les lots : page 29 : Préciser clairement que les ouvrages d'infiltration correspondront à des noues ou bassin à ciel ouvert (Facilité d'entretien)

Le page est fourni en annexe 3.

Les ouvrages de gestion des eaux pluviales seront des noues pou bassins à ciel ouvert, imposé dans le cadre du permis d'aménager dans les 25 % d'espaces verts au droit de chaque lot.

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

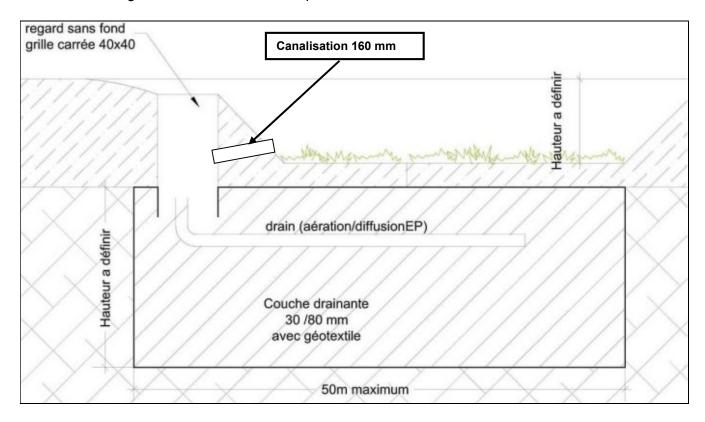
h. Au niveau de la noue que vous proposez (schéma de principe page 33). Merci de m'apporter des précisions par rapport au débit supérieur. Comment empêchez-vous les eaux de pluie pour une pluviométrie normale de ne pas aller directement dans le regard. Je ne suis pas sure que cela marche ? Pourquoi ne mettez-vous pas un réseau d'eaux pluviales qui alimenterait directement les noues ?

En fond de noue, une décantation de 10 cm sera présente par rapport au fil d'eau de départ d'une canalisation de diamètre 160 mm rejoignant chaque regard sans fond au nombre de 6 puisque nous avons 3 linéaires de noues. L'alimentation en surface des noues permet une filtration et un abattement de pollution.

Les eaux transitent donc d'abord par la noue pour une décantation et par la suite iront dans le regard sans fond via la canalisation 160 mm. Un regard est mis en place au bout de chaque tranchée (voir annexe 5).

La diffusion se fera par la suite par le drain situé dans le massif de graviers.

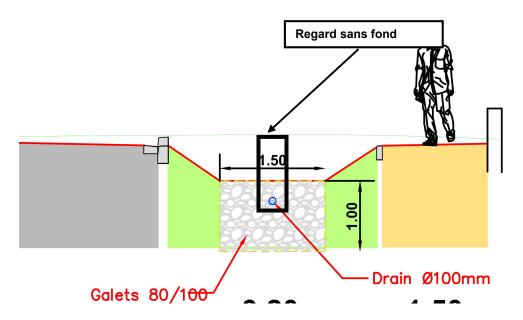
En cas de pluie supérieure a la pluie de projet (30 ans), le massif de graviers et son drain se mettront en charge débordant dans la noue puis la voirie de la zone d'activités.



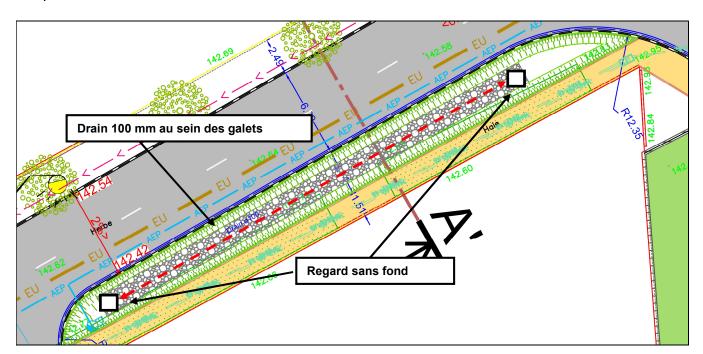
Coupe longitudinale – Source AEE

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau



Coupe tranversale – Source AEE



Plan en vue sur 1 des 3 noues - Source AEE

i. Merci de me faire passer des plans plus précis pour mieux comprendre (pour les débits supérieurs) comme précisé page 31. Plan vue de dessus et plan de coupe

Voir réponse point h.

j. Merci de mettre à jour la page 39 car le lotissement "les terres de Moraines" affiché ne doit pas faire partie du projet.

Le page est fourni en annexe 3.

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

Annexe 1 : Fiche 2.1.5.0

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email : a2e.sarl@gmail.com Page 12

Résumé du dossier "loi sur l'eau"

Rubrique 2.1.5.0

Rejet d'eaux pluviales

Important : Cette annexe permettra une instruction plus facile de votre dossier. Elle ne se substitue pas au dossier lui-même ou au document d'incidence.

Zones impactées par le projet :	1)		demandeur – Numéro SIRET :						
Commune: 26241 Saint-Vallier Personne susceptible de donner des renseignements techniques: Nom Alexandre MARTEL Téléphone: 07 88 98 06 61/04 75 23 72 24 Courrie: a_martel@portededromardeche.fr Localisation du projet Commune et ileu-dit: Beausemblant(26)parcelles nº 97, 98, 219, 240, 241, 242, 243 et 287 - section neant Caractéristiques principales de l'aménagement projeté Superficie du tênement (ensemble des parcelles concernant le projet):				° Siret : 2000	404910001				
Personne susceptible de donner des renseignements techniques: Alexandre MARTEL Téléphone: O7 88 98 06 61/04 75 23 72 24 Courriel: Localisation du projet Commune et lieu-dit: Beausemblant(26)parcelles n° 97, 98, 219, 240, 241, 242, 243 et 287 - section neant Cours d'eau récepteur: neant Caractéristiques principales de l'aménagement projeté Superficie du tènement (ensemble des parcelles concernant le projet): Superficie du tènement augmentée de la surface du bassin versant intercepté par le projet (surface prise en compte pour le seuil de la nomenclature): Superficie imperméabilisée du bassin versant total: Superficie imperméabilisée par le projet : Natures des activités présentes ou projetées sur le tènement : Industrielles Artisanales Zones impactées par le projet: Nom, description - observation concernée la zone le plus proce (m²) (m²) (m) Bois ou forêt Zone humide Zone humide Zone humide Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) Espace naturel protégé Espace naturel protégé Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration:		A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O							
Nom Alexandre MARTEL Téléphone: 07 88 98 06 61/04 75 23 72 24 Zourriel: 07 88 98 06 61/04 75 23 72 24 Zourriel: 28 24 2 24 25 27 24 Zourriel: 29 24 25 27 24 Zourriel: 29 25 25 27 24 Zourriel: 29 25 25 27 24 Zourriel: 20 25 27 24 Zourriel: 20 26 25 27 24 Zourriel: 20 26 27 24 25 27 24 Zourriel: 20 26 27 25 2									
Téléphone:									
Courriel: a_martel@portededromardeche.fr Localisation du projet		Land State of the Control of the Con							
Commune et lieu-dit: Beausemblant(26)parcelles n° 97, 98, 219, 240, 241, 242, 243 et 287 - section Cours d'eau récepteur: neant									
Commune et lieu-dit : Beausemblant(26)parcelles n° 97, 98, 219, 240, 241, 242, 243 et 287 - section Cours d'eau récepteur : neant 33) Caractéristiques principales de l'aménagement projeté Superficie du tènement (ensemble des parcelles concernant le projet) : Superficie du tènement augmentée de la surface du bassin versant intercepté par le projet (surface prise en compte pour le seuil de la nomenclature) : Superficie imperméabilisée du bassin versant total : Superficie imperméabilisée par le projet : Natures des activités présentes ou projetées sur le tènement : Industrielles Artisanales Zones impactées par Nom, description - observation concernée la zone le plus proc (m²) Bois ou forêt 0 13300 Zone humide 0 13300 Zone humide 0 13300 Zone humide 0 1300 Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) 0 2500 Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau 0 1000 Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) 20 m Périmètre SDAGE / SAGE (Rèponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1,10 d' m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :	2)			S.If					
Cours d'eau récepteur : neant Caractéristiques principales de l'aménagement projeté	Z)								
Superficie du tènement (ensemble des parcelles concernant le projet): Superficie du ténement augmentée de la surface du bassin versant intercepté par le projet (surface prise en compte pour le seuil de la nomenclature): Superficie imperméabilisée du bassin versant total: Superficie imperméabilisée par le projet: Natures des activités présentes ou projetées sur le tènement: Industrielles Artisanales Zones impactées par Nom, description - observation concernée la zone le plus proc (m²) (m) Bois ou forêt 0 1300 Zone humide 0 13300 ZNIEFF 0 2550 Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) 0 2000 Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau 0 1000 Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Rèponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		I		12, 243 et 28 <i>1</i>	/ - section Z				
Superficie du tènement (ensemble des parcelles concernant le projet): Superficie du ténement augmentée de la surface du bassin versant intercepté par le projet (surface prise en compte pour le seuil de la nomenclature): Superficie imperméabilisée du bassin versant total: Superficie imperméabilisée par le projet: Natures des activités présentes ou projetées sur le tènement: Industrielles Artisanales Zones impactées par Nom, description - observation concernée la zone le plus proc (m²) (m) Bois ou forêt 0 1300 Zone humide 0 13300 ZNIEFF 0 2550 Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) 0 2000 Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau 0 1000 Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Rèponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :	3)	Caractéristiques	principales de l'aménagement projeté						
le projet (surface prise en compte pour le seuit de la nomenciature): Superficie imperméabilisée du bassin versant total : Superficie imperméabilisée par le projet : Natures des activités présentes ou projetées sur le tènement : Industrielles Artisanales Zones impactées par Nom, description - observation le projet : Bois ou forêt 0 1300 Zone humide 0 1300 Zone humide 0 1300 ZNIEFF 0 0 2550 Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) 0 2000 Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau 0 1000 Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 Durée : 6 à 720 min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :				24011	m²				
le projet (surface prise en compte pour le seuit de la nomenciature): Superficie imperméabilisée du bassin versant total : Superficie imperméabilisée par le projet : Natures des activités présentes ou projetées sur le tènement : Industrielles Artisanales Zones impactées par Nom, description - observation le projet : Bois ou forêt 0 1300 Zone humide 0 1300 Zone humide 0 1300 ZNIEFF 0 0 2550 Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) 0 2000 Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau 0 1000 Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 Durée : 6 à 720 min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :									
Superficie imperméabilisée du bassin versant total : Superficie imperméabilisée par le projet : Natures des activités présentes ou projetées sur le tènement : Industrielles Artisanales Zones impactées par Nom, description - observation concernée la zone le plus proc (m²) (m) Bois ou forêt 0 1300 Zone humide 0 1330 ZNIEFF 0 250 Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) 0 2000 Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau 0 1000 Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) 20 m Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) oui Périmètre de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min min Coefficient de ruissellement 0.83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s				24011	m²				
Natures des activités présentes ou projetées sur le tènement : Industrielles Artisanales Zones impactées par Nom, description - observation en concernée la zone la plus proce (m²) (m²) (m) Bois ou forêt 0 1300 Zone humide 0 13300 ZNIEFF 0 2550 Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) 0 2000 Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau 0 1000 Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :				0	m²				
Industrielles Artisanales Zones impactées par Nom, description - observation le projet : Bois ou forêt 0 1300 Zone humide 0 1300 ZNIEFF 0 0 250 Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) 0 2000 Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau 0 1000 Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		Superficie imperméabilise	e par le projet :	18277	m²				
Bois ou forêt				Surface	Distance à				
Bois ou forêt				Surface	Distance à				
Bois ou forêt 0 1300 Zone humide 0 1300 ZNIEFF 0 250 Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) 0 2000 Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable 0 2000 Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau 0 1000 Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) 20 m Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) ouí Périmètre de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		Zones impactées par	Nom. description - observation	concernée	lla zone la				
Bois ou forêt Zone humide Zone humide Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) Espace naturel protégé Espace naturel remarquable Espace naturel remarquable Désire de protection d'un captage d'eau potable Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :			THE STATE OF THE S	CONTOCITICO	I THE STATE OF THE				
Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) Espace naturel protégé 0 2000 Espace naturel remarquable 0 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans mm/heur min Temps de concentration: Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :			(ACLIPPERO DE MARIEMENTO EL MARIEMENTO). MARIEMENTO EL MARIEMENTO DE MARIEMENTO.	Security and Secur	plus proch				
ZNIEFF Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) Espace naturel protégé Espace naturel remarquable Espace naturel remarquable Espace naturel remarquable O		le projet :	Contraction (Contraction (Contr	(m ²)	plus proch (m)				
Zone Natura 2000 (notice d'incidences à prévoir) Espace naturel protégé Espace naturel remarquable Espace naturel remarquable O 2000 Périmètre de protection d'un captage d'eau potable Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt		(m²) 0	plus proch (m) 1300				
Espace naturel protégé Espace naturel remarquable Périmètre de protection d'un captage d'eau potable Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt Zone humide		(m ²) 0	plus proch (m) 1300 1300				
Espace naturel remarquable Périmètre de protection d'un captage d'eau potable Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF		(m ²) 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250				
Périmètre de protection d'un captage d'eau potable Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notice		(m ²) 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000				
Zone inondable ou lit majeur d'un cours d'eau Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notic Espace naturel protégé	re d'incidences à prévoir)	(m ²) 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000				
Autre zone à risque naturel Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notio Espace naturel protégé Espace naturel remarqui	re d'incidences à prévoir)	(m ²) 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000				
Nappe phréatique (profondeur, puissance) Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection de	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable	(m ²) 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 2000				
Périmètre SDAGE / SAGE (Réponse OUI ou NON) Pluie de projet Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarqui Périmètre de protection de Zone inondable ou lit ma	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable ujeur d'un cours d'eau	(m ²) 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 2000				
Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection de Zone inondable ou lit ma	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable ijeur d'un cours d'eau	(m ²) 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 2000				
Période de retour : 30 ans Intensité : 14,7 à 93,0 mm/heur Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :		le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection de Zone inondable ou lit mas Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profo	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable njeur d'un cours d'eau rel ndeur, puissance)	(m ²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 2000				
Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :	4)	le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection of Zone inondable ou lit mat Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profor	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable njeur d'un cours d'eau rel ndeur, puissance)	(m ²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 2000				
Durée : 6 à 720 min Temps de concentration: min Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :	4)	le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection of Zone inondable ou lit mat Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profor	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable ijeur d'un cours d'eau rel indeur, puissance) E (Réponse OUI ou NON)	(m²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 2000 1000				
Coefficient de ruissellement 0,83 Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :	4)	le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection of Zone inondable ou lit mat Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profor	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable ijeur d'un cours d'eau rel indeur, puissance) E (Réponse OUI ou NON)	(m ²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 2000 1000				
Vitesse d'infiltration 1.10 ⁻⁴ m/s Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :	4)	le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection of Zone inondable ou lit mat Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profor	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable ujeur d'un cours d'eau rel ndeur, puissance) E (Réponse OUI ou NON) Période de retour : Intensité :	(m ²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 2000 1000				
Débit global généré par la pluie de projet sur le tènement :	4)	le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection of Zone inondable ou lit mat Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profor	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable ijeur d'un cours d'eau rel indeur, puissance) E (Réponse OUI ou NON) Période de retour : Intensité : Durée :	(m ²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 250 2000 2000 2000 2000 1000 ans mm/heure min				
	4)	le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection of Zone inondable ou lit mat Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profor	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable jeur d'un cours d'eau rel indeur, puissance) E (Réponse OUI ou NON) Période de retour : Intensité : Durée : Temps de concentration: Coefficient de ruissellemen	(m²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 1000 ans mm/heure min				
x avant aménagement: 132 litres/s	4)	le projet : Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notion Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection of Zone inondable ou lit mat Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profor	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable jeur d'un cours d'eau rel indeur, puissance) E (Réponse OUI ou NON) Période de retour : Intensité : Durée : Temps de concentration: Coefficient de ruissellemen	(m²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 250 2000 2000 2000 2000 1000 ans mm/heure min				
	4)	Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notice Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection of Zone inondable ou lit ma Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profore) Périmètre SDAGE / SAG Pluie de projet	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable ajeur d'un cours d'eau rel adeur, puissance) E (Réponse OUI ou NON) Période de retour : Intensité : Durée : Temps de concentration: Coefficient de ruissellemen Vitesse d'infiltratior	(m²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proch (m) 1300 250 2000 2000 2000 2000 1000 ans mm/heure min				
x aménagé, sans aucun dispositif de rétention : 365 litres/s x aménagé après le dispositif de rétention (débit de fuite 0 litres/s	1)	Bois ou forêt Zone humide ZNIEFF Zone Natura 2000 (notice Espace naturel protégé Espace naturel remarque Périmètre de protection of Zone inondable ou lit ma Autre zone à risque nature Nappe phréatique (profore) Périmètre SDAGE / SAG Pluie de projet	re d'incidences à prévoir) able d'un captage d'eau potable ajeur d'un cours d'eau rel adeur, puissance) E (Réponse OUI ou NON) Période de retour : Intensité : Durée : Temps de concentration: Coefficient de ruissellemen Vitesse d'infiltration tal pluie de projet sur le tènement : x avant aménagement:	(m²) 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	plus proche (m) 1300 1300 250 2000 2000 2000 1000 ans mm/heure min min				

5)	Principe Description	d'assai	nissement pluvial retenu :			ſ.				
	Decomption		□pour la voirie de la ZA, noue couplèe à un massif d'infiltration dispo les lots, noue ou bassin d'infiltration à ciel		e diffusion, pour					
	Parcours « à moindre dommage » pour des évènements pluvieux exceptionnels : Description Descri									
		Surface totale voirie ZA	Dispositif(s) prévu(s)	Surface d'infiltration	Volume de rétention	Profon- deur				
Voir	rie en enrobè	1836	Noue de 71 m3 couplèe a un massif d'infiltration	63 m² en	87 m3	1,8 m				
Es	paces verts	574	disposant d'un drain de 16 m3	tenant compte						
Trot	toir (stabilisè)	366	1	d'un						
	Noue	596	1	colmatage de 50 %						
Dimer			n du (des) dispositif(s) de décantation : débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure			litres/s micror litres				
Dimer			débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée : vitesse ascensionnelle des particules			litres/s mg/l m/h				
Dimer		t conception	débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée :		500 à 5000	litres/s mg/l m/h m3				
	nsionnement e Dimensions I	t conception	débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée : vitesse ascensionnelle des particules volume de piégeage des hydrocarbures :	9 s :	500 à 5000	litres/s mg/l m/h m3				
	nsionnement e Dimensions I	t conception Lxl positif permet	débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée : vitesse ascensionnelle des particules volume de piégeage des hydrocarbures : 900 à 9000 litres	es : surface		litres/s mg/l m/h m3				
Descr	Dimensions liption du dispo	t conception Lxl positif permet Separate rétention	débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée : vitesse ascensionnelle des particules volume de piégeage des hydrocarbures : 900 à 9000 litres tant de retenir une pollution accidentelle : eur d'hydrocarbures et vannes anticloisonnement pour les	surface s ouvrages des	s lots	litres/s mg/l m/h m3				
Descr	nsionnement e Dimensions I	t conception Lxl positif permet Separate rétention	débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée : vitesse ascensionnelle des particules volume de piégeage des hydrocarbures : 900 à 9000 litres tant de retenir une pollution accidentelle : eur d'hydrocarbures et vannes anticloisonnement pour les	surface s ouvrages des	s lots	litres/s mg/l m/h m3				
Descr	Dimensions I injuice of the second of the se	Lxl Disitif permet Separate Prétention Ot: Dal	débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée : vitesse ascensionnelle des particules volume de piégeage des hydrocarbures : 900 à 9000 litres tant de retenir une pollution accidentelle : eur d'hydrocarbures et vannes anticloisonnement pour les	surface s ouvrages des	s lots	litres/s mg/l m/h m3				
Descr	Dimensions piption du disposation et/ou de Sur chaque I Ouvrage glot Etanchéité: By-pass: Vanne: Surverse:	t conception Lxl District permet Separate Perfection Ot: Dal	débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée : vitesse ascensionnelle des particules volume de piégeage des hydrocarbures : 900 à 9000 litres tant de retenir une pollution accidentelle : eur d'hydrocarbures et vannes anticloisonnement pour les Nature et dimensions des ouvrages Noue ou bassin d'infiltration	surface s ouvrages des Coeff permé 1,10-4 m/s	s lots	litres/s mg/l m/h m3				
Descr	Dimensions Dimensions Tiption du dispons ation et/ou de Sur chaque I Ouvrage glot Etanchéité: By-pass: Vanne:	Lxl Disitif permet Separate Prétention Ot :	débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée : vitesse ascensionnelle des particules volume de piégeage des hydrocarbures : 900 à 9000 litres tant de retenir une pollution accidentelle : eur d'hydrocarbures et vannes anticloisonnement pour les Nature et dimensions des ouvrages Noue ou bassin d'infiltration	surface s ouvrages des Coeff permé 1,10-4 m/s	s lots	litres/s mg/l m/h m3				
Descr Infiltra Disp	Dimensions I iption du dispo ation et/ou de Sur chaque I Ouvrage glot Etanchéité : By-pass : Vanne : Surverse : cositif de fuite : Autres :	Lxl positif permet Separate rétention ot :	débit nominal de traitement : tailles des particules piégées ou temps de séjour pour le débit r volume de décantation : n du (des) dispositif(s) de séparation des hydrocarbure débit nominal de traitement : concentration rejetée : vitesse ascensionnelle des particules volume de piégeage des hydrocarbures : 900 à 9000 litres tant de retenir une pollution accidentelle : eur d'hydrocarbures et vannes anticloisonnement pour les Nature et dimensions des ouvrages Noue ou bassin d'infiltration	surface s ouvrages des Coeff permé 1,10-4 m/s	s lots	litres/s mg/l m/h m3				

Pierre JOUVET,
Président de Porte de Promatdèche.
Conseiller départemental

Fait le 15/06/2023 à Mours saint eusebe

Description des modalités de la surveillance et de l'entretien des différents ouvrages :

decheterie specialisè

6 mois

périodicité :

destination des boues :

(signature)

Autres informations :

ADSAINUS SEMENT EAU ENVIRONNEMENT
37 not de Craialine
2640 MCURS SAINT EURS BEE
184/fat: 04 75 05 05 94
98FET 500 773 199 00021

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

Annexe 2 : Etude de sol

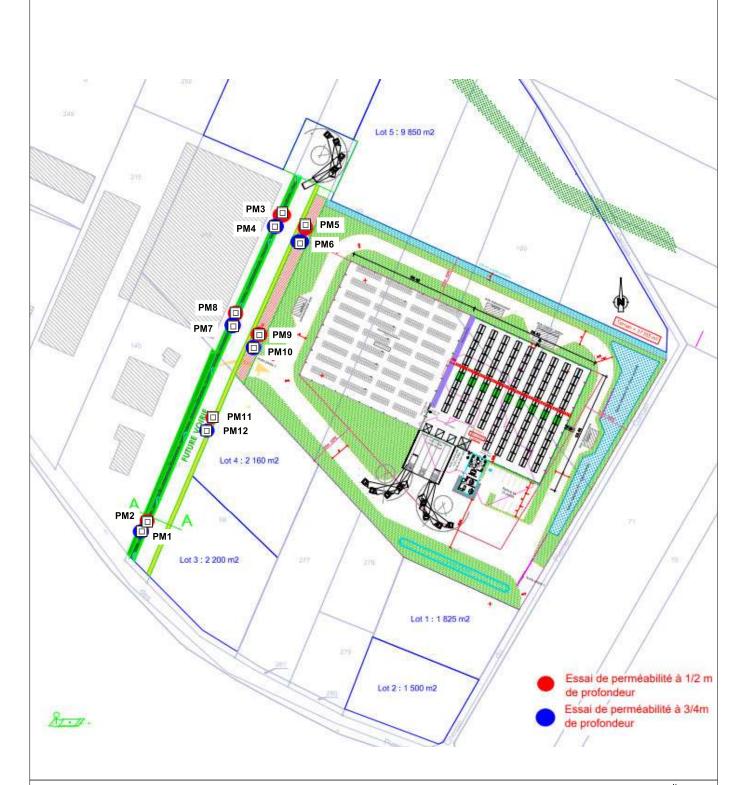
32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email : <u>a2e.sarl@gmail.</u>com Page 13



Extension Z.A. Les Pierrelles BEAUSEMBLANT (26) C.C. Porte de Drom'Ardeche C.22.51.170

PLAN D'IMPLANTATION



LEGENDE

PM : Sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique et essais Matsuo





Profondeur : 0,00 - 1,65 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.1

EXGTE ß3.21.2/GTE

Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires	
0	Limons graveleux marron					
_	Limons graveleux marron-roux	pelle	ЭС	nt		utzsa.fr
1-	Sables et graviers gris	Tractopelle	Bonne	Néant	1,65 m Arrê	Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



Profondeur : 0,00 - 3,70 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.2

EXGTE ß3.21.2/GTE

						٦
Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires	
-	Limons graveleux marron					
-	Limons graveleux marron-roux Dmax = 15cm + racines Dmax = 2cm					
1- - - 2- - 3-	Sables et graviers gris Dmax = 17cm	Tractopelle	Bonne	Néant	3,70 m Arrêt	Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



Profondeur : 0,00 - 3,80 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.3

EXGTE ß3.21.2/GTE

deur						
Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Nivea d'ea	Commentaires	
0	Limons graveleux marron					
	Sables graveleux marron-roux					
2.	Graves sableuses grises centimétriques arrondies Dmax = 16cm	Tractopelle	Bonne	Néant	3,80 m Arrêt	Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr



Profondeur : 0,00 - 1,70 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.4

EXGTE ß3.21.2/GTE

Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires	
-	Limons graveleux marron					
	Sables graveleux marron-roux	Tractopelle	Bonne	Néant		- www.jeanlutzsa.fr
-	Sables et graviers gris				1,70 m Arrê	UTZ S.A
	1,70 m				1,70 m Arrê	t



Profondeur : 0,00 - 3,40 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.5

EXGTE ß3.21.2/GTE

Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires
0	Limons graveleux marron				
	Sables graveleux marron-roux 0,90 m				
1- - 2- - 3-	Graves sableuses grises centimétriques arrondies Dmax = 16cm	Tractopelle	Bonne	Néant	3,40 m Arrêt



Profondeur : 0,00 - 1,50 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.6

EXGTE ß3.21.2/GTE

Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires	
0	Limons graveleux marron					
_	Sables graveleux marron-roux	Tractopelle	Bonne	Néant		3.A - www.jeanlutzsa.fr
1-	Graves sableuses grises centimétriques arrondies Dmax = 16cm				1,50 m Arrê	Logiciel JEAN LUTZ S



Profondeur : 0,00 - 1,40 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.7

EXGTE ß3.21.2/GTE

Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires	
-	Limons sablo-graveleux marron Dmax =6cm					zsa.fr
-	Sables graveleux moyens marron-roux Dmax = 10cm	Tractopelle	Bonne	Néant		LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr
-	Sables graveleux moyens gris				1,40 m Arrê	Logiciel JEAN LL



Profondeur : 0,00 - 3,30 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.8

EXGTE ß3.21.2/GTE

Umons sable-graveleux marron Dmax = 6cm O,45 m Sables graveleux moyens marron-roux Dmax = 10cm 1.00 m Sables graveleux moyens gris Dmax = 24cm Sables graveleux moyens gris Dmax = 24cm	Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires
Limons sablo-graveleux marron Dmax = 6cm 0,45 m Sables graveleux moyens marron-roux Dmax = 10cm 1.00 m Sables graveleux moyens gris Dmax = 24cm	0					
Sables graveleux moyens marron-roux Dmax = 10cm 1.00 m 2- Sables graveleux moyens marron-roux Dmax = 24cm Sables graveleux moyens gris Dmax = 24cm		Limons sablo-graveleux marron Dmax = 6cm				
Sables graveleux moyens gris Dmax = 24cm		Sables graveleux moyens marron-roux Dmax = 10cm				
3,30 m Arrêt	2-	Sables graveleux moyens gris Dmax = 24cm	Tractopelle		Néant	3,30 m Arrêt



Profondeur : 0,00 - 3,30 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.9

EXGTE ß3.21.2/GTE

	Johnage de recominaissance	, gc —	—	J. 944	
Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires
0	Limons sableux brunâtres				
-	Limons sablo-graveleux marron Dmax = 6cm				
1-	Sables graveleux moyens marron-roux Dmax = 10cm				
2- - - 3-	Sables graveleux moyens gris Dmax = 20cm	Tractopelle	Bonne	Néant	3,30 m Arrêt



Machine: Tractopelle Profondeur: 0,00 - 1,70 m

Sondage de reconnaissance géologique : PM.10

EXGTE ß3.21.2/GTE

Limons sableux brunâtres 0,30 m Limons sablo-graveleux marron Dmax = 6cm 1— Sables graveleux moyens marron-roux Dmax = 10cm	Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires	
1 — Sables graveleux moyens marron-roux Dmax = 10cm	0 -						
1,20 m	-		elle	9	ıt		zsa.fr
00.00	1-		Tractop	Bonn	Néar		S.A - www.jeanlutzsa.fr
Sables graveleux moyens gris	-	- ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° ° °				1,70 m Arrê	UTZ



Profondeur : 0,00 - 1,50 m

Client : C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.11

EXGTE ß3.21.2/GTE

Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires	
0 -	Sables limono-graveleux marron + racines					يا
_	Sables graveleux marron-roux	Tractopelle	Bonne	Néant		S.A - www.jeanlutzsa.fr
_	Sables graveleux gris				1,50 m Arrê	UTZ



Profondeur : 0,00 - 3,10 m

: C.C. PORTE DE DROM'ARDECHE

Sondage de reconnaissance géologique : PM.12

EXGTE ß3.21.2/GTE

	Oondage de reconnaissance geologique : 1 Mil 12								
Profondeur	Lithologie	Outil	Tenue des fouilles	Niveau d'eau	Commentaires				
0 -	Sables limono-graveleux marron + racines								
1-	Sables graveleux marron-roux								
	Sables graveleux gris	Tractopelle	Bonne	Néant	3,10 m Arrêt	Logiciel JEAN LUTZ S.A - www.jeanlutzsa.fr			



BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique



Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique



Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique



Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique



Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



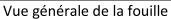
Matériaux extraits



BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique







Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique



Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



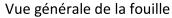
Matériaux extraits



BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique







Vue du fond de fouille



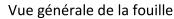
Matériaux extraits



BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique







Vue du fond de fouille



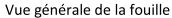
Matériaux extraits



BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique







Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



C.C. PORTE DE DROM'ARDÈCHE Extension Z.A. les Pierrelles

BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique

PM.10



Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



C.C. PORTE DE DROM'ARDÈCHE Extension Z.A. les Pierrelles

BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique

PM.11



Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



C.C. PORTE DE DROM'ARDÈCHE Extension Z.A. les Pierrelles

BEAUSEMBLANT (26) - C.22.51.170

PLANCHE PHOTOGRAPHIQUE du sondage de reconnaissance géologique à la pelle mécanique

PM.12



Vue générale de la fouille



Vue du fond de fouille



Matériaux extraits



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 <u>Chantier</u>: BEAUSEMBLANT

Date: 30/11/2022

Lithologie Sables et graviers gris

Sondage: PM1

Variation

de charge

 $\Delta H(t)$ en m

0,000

0,060

0,060

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,120

0,060

0,000

Temps

t en s

0 120

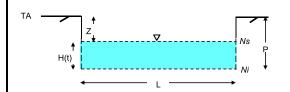
240

de (Ns = Niveau supérieur) : 1,53 m /TA à (Ni = Niveau inférieur) : 1,65 m /TA

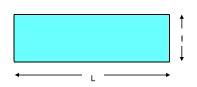
(TA = Terrain Actuel)

Observations

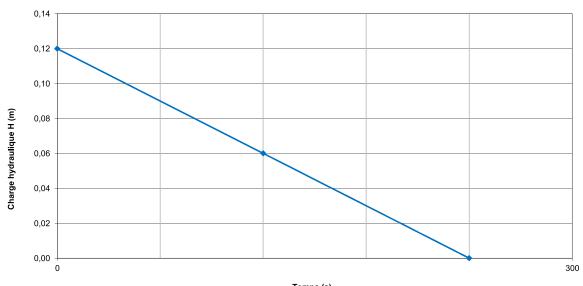
Vue en coupe



Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	1,05		
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,90		
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	1,65		
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0,12		



Temps (s)

k = 4E-04 m.s⁻¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 **Chantier: BEAUSEMBLANT**

Date : 30/11/2022

Lithologie Sables et graviers gris

PM2 Sondage:

Variation

de charge

 $\Delta H(t)$ en m 0,000

0,080

0,050

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,130

0,050

0,000

Temps

t en s

0 120

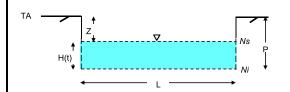
240

3,57 m/TA de (Ns = Niveau supérieur) : m /TA à (Ni = Niveau inférieur) : 3,70

(TA = Terrain Actuel)

Observations

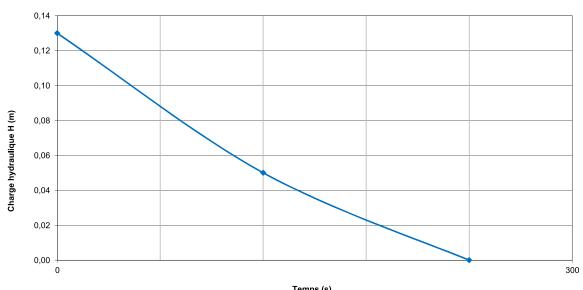
Vue en coupe



Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	1,00		
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,90		
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	3,70		
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0,13		



Temps (s)

4E-04 m.s¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 <u>Chantier</u>: BEAUSEMBLANT

<u>Date</u>: 30/11/2022

Lithologie Graves sableuses grises

Sondage: PM3

Variation

de charge

 $\Delta H(t)$ en m

0,000

0,040

0,030

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,070

0,030

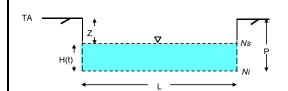
0,000

de (Ns = Niveau supérieur) : 3,73 m /TA à (Ni = Niveau inférieur) : 3,80 m /TA

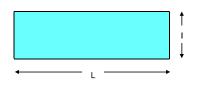
(TA = Terrain Actuel)

Observations

Vue en coupe



Vue en plan



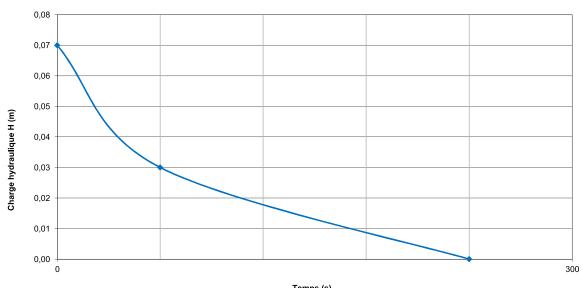
L = Longueur de la fouille (en m) =	1,00		
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,80		
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	3,80		
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0.07		

Temps

t en s

0 60

240



Temps (s)

k = 4E-04 m.s⁻¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 <u>Chantier</u>: BEAUSEMBLANT

<u>Date</u>: 30/11/2022

Lithologie Sables et graviers gris

Sondage: PM4

Variation

de charge

∆H(t) en m 0,000

0,030

0,050

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,080

0,050

0,000

Temps

t en s

0 60

120

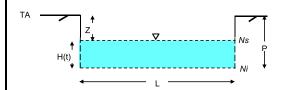
 de (Ns = Niveau supérieur) :
 1,62
 m /TA

 à (Ni = Niveau inférieur) :
 1,70
 m /TA

(TA = Terrain Actuel)

Observations

Vue en coupe



Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	0,90		
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,80		
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	1,70		
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0,08		



Temps (s)

c = 6E-04 m.s⁻¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 <u>Chantier</u>: BEAUSEMBLANT

<u>Date</u>: 30/11/2022

Lithologie Graves sableuses grises

Sondage: PM5

Variation

de charge

∆H(t) en m 0,000

0,050

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,100

0,050

Temps

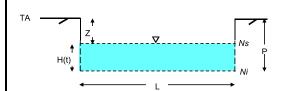
t en s

0 60 de (Ns = Niveau supérieur) : 3,30 m /TA à (Ni = Niveau inférieur) : 3,40 m /TA

(TA = Terrain Actuel)

Observations

Vue en coupe

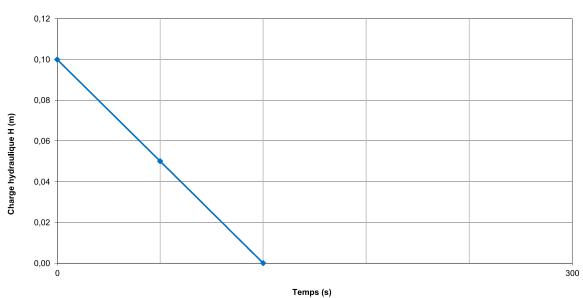


Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	0,90	
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,60	
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	3,40	
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0,10	

120	0,000	0,050	



c = 7E-04 m.s⁻¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 <u>Chantier</u>: BEAUSEMBLANT

<u>Date</u>: 30/11/2022

Lithologie Graves sableuses grises

Sondage: PM6

Variation

de charge

∆H(t) en m 0,000

0,040

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,040

0,000

Temps

t en s

0

60

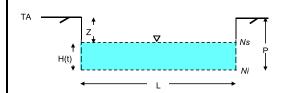
 de (Ns = Niveau supérieur) :
 1,46
 m /TA

 à (Ni = Niveau inférieur) :
 1,50
 m /TA

(TA = Terrain Actuel)

Observations

Vue en coupe



Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	0,60		
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,60		
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	1,50		
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0,04		



Temps (s)

k = 6E-04 m.s⁻¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 <u>Chantier</u>: BEAUSEMBLANT

Date: 30/11/2022

Lithologie Sables moyen graveleux

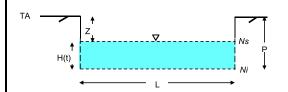
Sondage: PM7

Profondeur d'essai :

de (Ns = Niveau supérieur) : 1,30 m /TA à (Ni = Niveau inférieur) : 1,40 m /TA

(TA = Terrain Actuel)

Vue en coupe

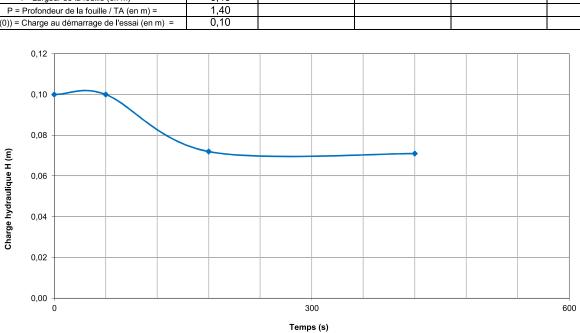


Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	0,80
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,40
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	1,40
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0.10

Temps	Charge hydraulique	Variation de charge	Observations
t en s	H(t) en m	∆H(t) en m	
0	0,100	0,000	
60	0,100	0,000	
180	0,072	0,028	
420	0,071	0,001	



5E-05 m.s¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 <u>Chantier</u>: BEAUSEMBLANT

<u>Date</u>: 30/11/2022

Lithologie Sables graveleux gris

Sondage: PM8

Variation

de charge

∆H(t) en m 0,000

0,060

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m 0,060

0,000

Temps

t en s

0

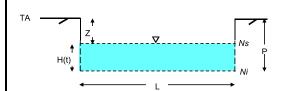
60

de (Ns = Niveau supérieur) : 3,24 m /TA à (Ni = Niveau inférieur) : 3,30 m /TA

(TA = Terrain Actuel)

Observations

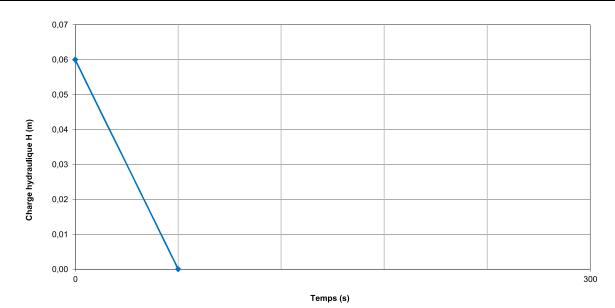
Vue en coupe



Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	0,70		
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,60		
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	3,30		
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0,06		



= <1E-08

m.s⁻¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 **Chantier: BEAUSEMBLANT**

Date : 30/11/2022

Lithologie Sables graveleux gris

РМ9 Sondage:

Variation

de charge

 $\Delta H(t)$ en m

0,000

0,120

0,030

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,150

0,030

0,000

Temps

t en s

0 120

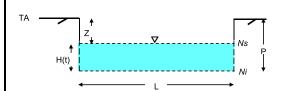
180

3,15 m/TA de (Ns = Niveau supérieur) : à (Ni = Niveau inférieur) : 3,30 m/TA

(TA = Terrain Actuel)

Observations

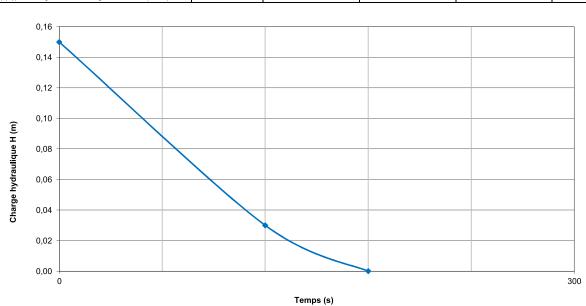
Vue en coupe



Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	0,80	
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,60	
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	3,30	
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0.15	



6E-04 m.s¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 **Chantier: BEAUSEMBLANT**

Date : 30/11/2022

Lithologie Sables graveleux gris

PM10 Sondage:

Variation

de charge

 $\Delta H(t)$ en m 0,000

0,050 0,030

0,020

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,100

0,050

0,020

0,000

Temps

t en s

0 120

180

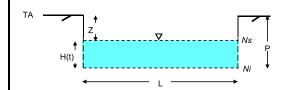
240

1,50 m/TA de (Ns = Niveau supérieur) : m /TA à (Ni = Niveau inférieur) : 1,60

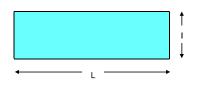
(TA = Terrain Actuel)

Observations

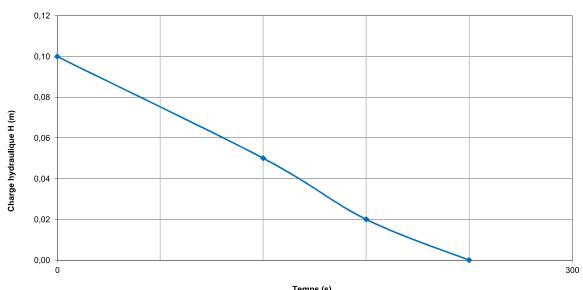
Vue en coupe



Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	0,70		
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,60		
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	1,60		
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0.10		



Temps (s)

3E-04 m.s⁻¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 <u>Chantier</u>: BEAUSEMBLANT

<u>Date</u>: 30/11/2022

Lithologie Sables graveleux gris

Sondage : PM11

Variation

de charge

∆H(t) en m 0,000

0,020 0,080

0,030

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,130

0,110

0,030

0,000

Temps

t en s

0

120

360

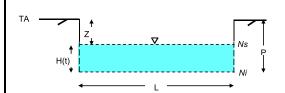
420

de (Ns = Niveau supérieur) : 1,37 m /TA à (Ni = Niveau inférieur) : 1,50 m /TA

(TA = Terrain Actuel)

Observations

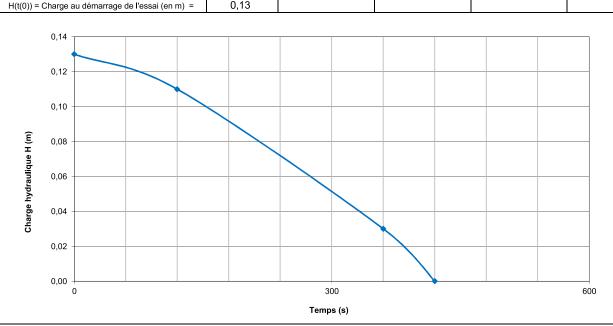
Vue en coupe



Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	0,80		
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,80		
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	1,50		
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	U 13		



k = 3E-04 m.s⁻¹



(à charge variable après arrêt d'injection) en sols non non-saturés

<u>Dossier</u>: C.22.51.170 **Chantier: BEAUSEMBLANT**

Date : 30/11/2022

Lithologie Sables graveleux gris

PM12 Sondage:

Variation

de charge

 $\Delta H(t)$ en m 0,000

0,060

Profondeur d'essai :

Charge

hydraulique

H(t) en m

0,080

0,020

Temps

t en s

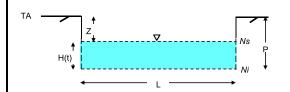
0 120

3,02 m/TA de (Ns = Niveau supérieur) : à (Ni = Niveau inférieur) : 3,10 m/TA

(TA = Terrain Actuel)

Observations

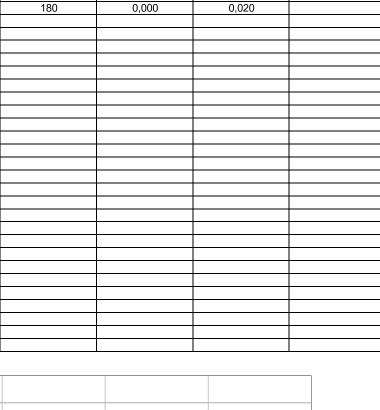
Vue en coupe

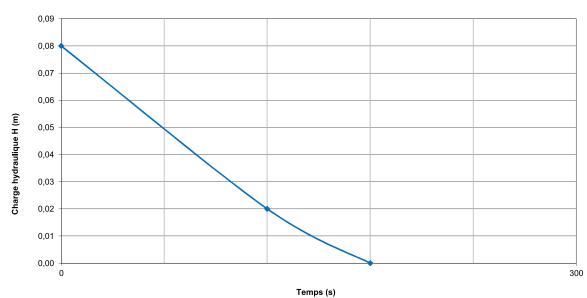


Vue en plan



L = Longueur de la fouille (en m) =	0,80	
I = Largeur de la fouille (en m) =	0,80	
P = Profondeur de la fouille / TA (en m) =	3,10	
H(t(0)) = Charge au démarrage de l'essai (en m) =	0.08	





4E-04 m.s¹



Référence client :

Procès Verbal

Référence : R1.6-13-033

Version :



GTR ANALYSE GRANULOMÉTRIQUE/ VBS / IPI / Teneur en eau / Identification ME EX NF P 94-056 / NF P 94-068 / NF P 94-093 / NF P 94-050 / NF P 94-078/ NF P 11-300

Saint Maurice

□ essai Protor ☐ Limite d'atterberg

1

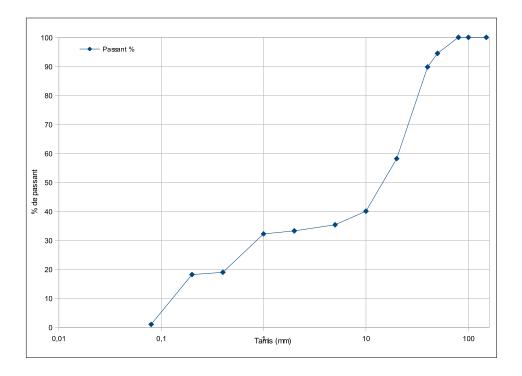
23 012 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ Enregistrement :

Date d'essai	Date de prélèvement	N° de Dossier	Chantier/opération	Ingénieur	Opérateur
03/01/23	09/12/22	C.22.51.170	Beausemblant	ABE	DV

Observations : Plus gros élément mesuré : 65 mm

Sondage	Profondeur	Nature de l'échantillon	Référence échantillon
PM3	3.4 m	Grave sableuse beige	EA 22 030

Tamis (mm)	150	100	80	50	40,0	20	10	5	2	1	0,4	0,2	0,08	<u>Dmax</u>	65
Passant %	100	100	100	94	90	58	40	35	33	32	19	18	1		65
Passant par rapport au 50mm % 100					37	35		20		1					



Teneur en	6,5
<u>eau(%)</u>	-,-

VBS	0.04

<u>IPI</u>	45,8
<u>γd</u>	1,97

Classification	D3
Classification	D3

Visa : Essais réalisés par : Nom / Prénom : D VINTER 10/01/23 Date :

Visa : Résultats validés par : S.TOMASI Nom / Prénom : 10/01/23



SIEGE SOCIAL: « ZA LES ORMEAUX » 3 RUE JM.PARADON – 71150 FONTAINES

LABORATOIRE D'ANJOUTEY : ZI de la Charmotte 90170 ANJOUTEY

2 03 84 54 68 24 - **3** 03 84 54 64 02

Page :

1/1



Référence client :

Procès Verbal

Référence : R1.6-13-033

Version :

1



GTR ANALYSE GRANULOMÉTRIQUE/ VBS / IPI / Teneur en eau / Identification ME EX NF P 94-056 / NF P 94-068 / NF P 94-093 / NF P 94-050 / NF P 94-078/ NF P 11-300

Saint Maurice

□ essai Protor

☐ Limite d'atterberg

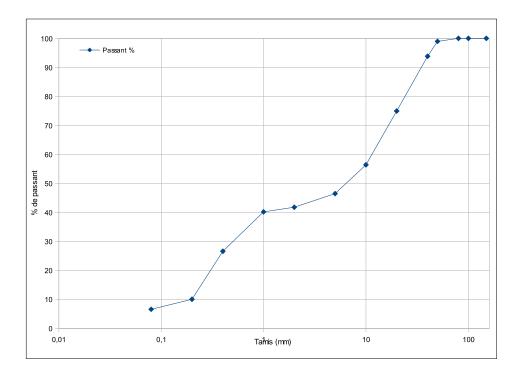
23 013 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ Enregistrement :

Date d'essai	Date de prélèvement	N° de Dossier	Chantier/opération	Ingénieur	Opérateur	
03/01/23	09/12/22	C.22.51.170	Beausemblant	ABE	DV	

Observations: Plus gros élément mesuré: 51 mm

Sondage	Profondeur	Nature de l'échantillon	Référence échantillon
PM4	0.7 m	Grave sableuse brune	EA 22 031

Tamis (mm)	150	100	80	50	40,0	20	10	5	2	1	0,4	0,2	0,08	<u>Dmax</u>	AE
Passant %	100	100	100	99	94	75	56	46	42	40	27	10	7		45
Passant par rapport	assant par rapport au 50mm % 100					47	42		27		7				



Teneur en eau(%)	11,9
---------------------	------

<u>VDO</u> 0,04	<u>VBS</u>	0,34
-----------------	------------	------

<u>IPI</u>	0,9
<u>γd</u>	1,82

Classification	B4
----------------	----

Visa : Essais réalisés par : Nom / Prénom : D VINTER 10/01/23 Date :

Visa : Résultats validés par : S.TOMASI Nom / Prénom : 10/01/23



SIEGE SOCIAL: « ZA LES ORMEAUX » 3 RUE JM.PARADON – 71150 FONTAINES

LABORATOIRE D'ANJOUTEY : ZI de la Charmotte 90170 ANJOUTEY

2 03 84 54 68 24 - **3** 03 84 54 64 02

Page :

1/1

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

Annexe 3 : pages mises à jour

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email : a2e.sarl@gmail.com Page 14

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

PIECE N° 3: NATURE ET CONSISTANCE DU PROJET

1. Caractéristiques du projet

Le projet prévoit l'extension d'une zone d'activités sur un terrain de 24011 m².

Surface à lotir	20639 m²
Surface voirie, parkings et trottoirs/noue	3372 m²

2. Le réseau d'eaux pluviales

Compte tenu de la présence du projet en zone industrielle, le dimensionnement des ouvrages sera réalisé pour des pluies d'occurrence 30 ans.

<u>Pour les lots :</u> La solution de gestion des eaux pluviales envisagée est la suivante : par Infiltration. Chaque lot devra fournir une note hydraulique de dimensionnement en respectant les obligations suivantes :

- Imperméabilisation maximum de la parcelle à hauteur de 75 %. Maintien de 25 % pour la mise en place de noues ou bassin à ciel ouvert.
- Dimensionnement des ouvrages pour une pluie d'occurrence 30 ans.
- Gestion de la pollution chronique par un réseau de noues de collecte.
- Gestion de la pollution accidentelle par un séparateur d'hydrocarbures.
- Gestion de la pluie d'occurrence 100 ans par l'inondabilité des voiries.

<u>Pour la voirie :</u> La solution de gestion des eaux pluviales envisagée est la suivante : par Infiltration via une noue couplée a un massif d'infiltration respectant les préconisations suivantes :

- Dimensionnement des ouvrages pour une pluie d'occurrence 30 ans.
- Gestion de la pollution chronique par un réseau de noues de collecte.
- Gestion de la pollution accidentelle par une intervention rapide en cas de pollution.
- Gestion de la pluie d'occurrence 100 ans par l'inondabilité des voiries et des espaces verts du projet.

Assainissement Eau Environnement

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email: a2e.sarl@gmail.com Page 10

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

DESCRIPTION ET DIMENSIONNEMENT DES OUVRAGES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

1. Adaptation du projet au site

De l'analyse des résultats des sondages et des essais, ainsi que de l'adaptation du projet au terrain, il ressort les points principaux ci-après :

- Projet l'extension de la ZAE Les Pierrelles sur une emprise de 24011 m².
- Le site actuellement occupé par des prairies en friche en pente faible vers l'Est.
- Contexte géologique constitué de galets et graviers dans une matrice sablo-limoneuse rougeâtre reposant sur une formation de blocs, galets et graviers sableux beige présentant des perméabilités très satisfaisantes.
- Nappe vers 20 m/TN.

Compte tenu des éléments précédents, la solution de gestion des eaux pluviales la plus adaptée au projet et au terrain est par infiltration.

2. Préconisations pour les lots

La solution de gestion des eaux pluviales envisagée est la suivante : par Infiltration. Chaque lot devra fournir une note hydraulique de dimensionnement en respectant les obligations suivantes:

- Imperméabilisation maximum de la parcelle à hauteur de 75 %. Maintien de 25 % pour la mise en place de noues ou bassin à ciel ouvert.
- Dimensionnement des ouvrages pour une pluie d'occurrence 30 ans.
- Gestion de la pollution chronique par un réseau de noues de collecte.
- Gestion de la pollution accidentelle par un séparateur d'hydrocarbures.
- Gestion de la pluie d'occurrence 100 ans par l'inondabilité des voiries.
- Perméabilité prise en compte pour la voirie : k = 1.10⁻⁴ m/s, correspond à la perméabilité moyenne mesurée dans le faciès de grave sableuse.

Assainissement Eau Environnement

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email: a2e.sarl@gmail.com Page 29

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES OUTILS DU TERRITOIRE

Orientations fondamentales du SDAGE 2022 - 2027	Position du projet par rapport au SDAGE
OF0 : S'adapter aux effets du changement climatique	Données météorologiques à jour
OF1 : Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité	L'infiltration des eaux pluviales et la décantation permet de diminuer la pollution des eaux
OF2 : Concrétiser la mise en œuvre du principe de non dégradation des milieux aquatiques	Les eaux rejetées par infiltration des pluies d'occurrence 30 ans ont des concentrations en polluants telles qu'elles n'impactent pas les eaux souterraines.
OF3 : Prendre en compte les enjeux économiques et sociaux des politiques de l'eau et assurer une gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement	Une partie du foncier a été conservée pour la gestion des eaux pluviales
OF4 : Renforcer la gestion de l'eau par bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau	La problématique de gestion des eaux pluviales a été prise en compte au début du projet.
OF5: Lutter contre les pollutions, en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé: -OF5a: Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielles -OF5b: Lutter contre l'eutrophisation des milieux aquatiques OF5c: Lutter contre les pollutions par les substances dangereuses -OF5d: Lutter contre la pollution par les pesticides par des changements conséquents dans les pratiques actuelles -OF5e: Evaluer, prévenir et maîtrise les risques pour la santé humaine	Les eaux rejetées ont des concentrations en polluants telles qu'elles n'impactent pas les eaux souterraines et superficielles.
OF6 : Préserver et restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides : -OF6a : Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques -OF6b : Préserver, restaurer et gérer les zones humides -OF6c : Intégrer la gestion des espèces de la faune et de la	Pas d'impact sur les eaux souterraines Pas de zone humide impactée
flore dans les politiques de gestion de l'eau OF 7 : Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir	Aucun prélèvement dans le milieu superficiel ou souterrain n'est réalisé pendant ou après travaux
OF8 : Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques	La restitution des eaux pluviales par rétention/infiltration contribue à limiter le risque d'inondation.

Le projet est donc compatible avec le SDAGE 2022- 2027 par la non dégradation du milieu récepteur et favorisant la recharge de la nappe

Assainissement Eau Environnement

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email: a2e.sarl@gmail.com Page 57

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

<u>SAGE</u>

Orientations fondamentales du SRCE	Position du projet par rapport au SDAGE
Orientation 1 : Rétablir une qualité de eaux superficielles et souterraines	Les eaux rejetées ont des concentrations en polluants telles qu'elles n'impactent pas les eaux souterraines.
Orientation n°2. Restaurer les conditions nécessaires au bon fonctionnement des cours d'eau et milieux humides	Absence de cours d'eau et de milieux humides à proximité du projet
Orientation n°3. Mettre en place une gestion de l'eau collective et responsable	Sans objet
Orientation n°4. Assurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau du territoire	Les eaux rejetées ont des concentrations en polluants telles qu'elles n'impactent pas les eaux souterraines et/ou superficielles.

Règles fondamentales du SAGE	Position du projet par rapport au SDAGE				
Règle n°1 : Répartition des volumes disponibles définis par catégorie d'utilisateurs	Absence de prélèvement au sein de la nappe ou au sein de sources.				
Règle n°2 : Interdire les nouveaux prélèvements ayant un impact sur les débits des sources de Manthes et de Beaufort	L'infiltration des eaux pluviales permet la recharge de la ressource.				
Règle n°3 : Interdire les nouveaux prélèvements destinés à un autre usage que l'alimentation en eau potable dans les zones de sauvegarde pour l'alimentation en eau potable	Le site n'est pas inclus dans une zone de sauvegarde				
Règle n°4 : Interdire les projets et activités présentant un fort risque d'atteinte, sur le plan qualitatif, à la ressource en eau dans les zones de sauvegarde	L'infiltration permet la recharge de la nappe. Le site n'est pas inclus dans une zone de sauvegarde				
Règle n°5 : Encadrer l'extraction des matériaux	Sans objet pour le projet				
Règle n°6 : Limiter les impacts négatifs de l'infiltration des eaux usées traitées	Sans objet pour le projet. Les eaux usées seront collectées et rejetées à la STEP.				
Règle n°7 : Interdire les nouveaux prélèvements autres que pour l'usage « alimentation en eau potable » dans la nappe de la Molasse	Absence de prélèvement au sein de la nappe profonde				
Règle n°8 : Généraliser l'infiltration à la source des eaux pluviales propres	L'infiltration est privilégiée à l'ensemble du projet.				

<u>Le projet est donc compatible avec le SAGE BIEVRE LIERS VALLOIRE par la non dégradation du milieu récepteur et favorisant la recharge de la nappe</u>

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email : <u>a2e.sarl@gmail.</u>com Page 58

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

→ Pour le projet on considèrera que 10 % de la pollution annuelle est reprise lors d'une pluie biennale de 10 minutes.

La concentration C des rejets d'eaux pluviales issues du projet est calculée de la manière suivante :

$C = [Ca \times (1-t)] / 10 \times S \times H$

Avec C = concentration des rejets d'eaux pluviales issues du projet en mg/l

Ca = charge annuelle en kg

t = taux d'abattement des ouvrages (voir tableau suivant).

S = surface imperméabilisée en ha

H = hauteur d'eau (m) de la pluie biennale de 10 min.

⇒ Pour le projet, on a :

- Hauteur de pluie : **H = 11 mm** (Calculée à partir de coefficient de Montana a =4,247 mm/min et b

= 0,5857 pour une pluie biennale de 10 min sur la station de Reventin Vaugris)

-	MES	DCO	Zn	Cu	Cd	Hc Totaux	HAP
	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)
Concentration C reprise par une pluie 2 ans de 10 min	20,12	20,12	2,01E-01	1,01E-02	1,01E-03	3,02E-01	4,02E-05

Concentrations des rejets d'eaux pluviales issues du projet en mg/l sans abattement

Taux d'abattement pour des puits d'infiltration de l'ordre de 65 % pour les MES, Zn, Cu, Cd et de 50 % pour les autres paramètres DCO, Hc Totaux et HAP

	MES	DCO	Zn	Cu	Cd	Hc Totaux	HAP
	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)	(mg/l)
Concentration C reprise par une pluie 2 ans de 10 min	7,04	10,06	7,04E-02	3,52E-03	3,52E-04	1,51E-01	2,01E-05

Concentrations des rejets d'eaux pluviales issues du projet en mg/l avec abattement

b) Comparaison aux grilles qualité des arrêtés du 1/01/2007 et du 17/12/2008.

Afin d'établir un lien entre la pollution générée par le projet et le milieu naturel, les concentrations rejetées seront directement comparées aux valeurs de grilles qualité de :

- L'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R.1321-3, R1321-7 et R1321-38 du code de la santé publique.
- l'arrêté du 17/12/2008 établissant les critères d'évaluation de l'état des eaux et tendances significatives et durables de dégradation de l'état chimique des eaux souterraines et de l'arrêté du 25/01/2010 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface pris en application des articles R212-10, R212-11 et R212-18 du Code de l'environnement.

Le système de traitement des eaux pluviales, pour l'extension de la ZA projeté, se fait par rejet au fossé après rétention non étanche. Par conséquent, il faudra tenir compte des données provenant des arrêtés cités précédemment. Le tableau suivant résume limites et références de qualité des grilles et les compare avec les rejets du projet.

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email: a2e.sarl@gmail.com Page 39

Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

Annexe 4 : Plan de composition général

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email : <u>a2e.sarl@gmail.</u>com Page 15



Projet : Extension de la ZAE Les Pierrelles Mission : Dossier de déclaration Loi sur l'eau

Annexe 5: Plan des travaux VRD

32 rue de Chalaire 26540 MOURS SAINT EUSEBE - Tél : 04 75 05 05 84

Email : <u>a2e.sarl@gmail.</u>com Page 16

